Appel à contributions - Méthode "des trapèzes"

ENGIE

Le 21 septembre 2026

Veuillez trouver ci-dessous la contribution de ENGIE concernant la nouvelle méthode des trapèzes.

- Nous soutenons la démarche de RTE visant à enrichir le catalogue des MCR au NEBCO.
- La méthode des trapèzes présentée fiabilise nettement la prise de référence par rapport à la méthode RDRC dans les cas des effacements effectués en cours de rampe de consommation (hausse ou baisse). Les résultats sont plus aléatoires lorsque les prises de référence, initiales ou finales, portent sur des rampes de direction opposée ou sur des périodes de transition de rampe.
- Ces méthodes « normatives » (RDRC, trapèze) ne peuvent s'appliquer correctement que pour des situations très spécifiques.
- Pour cette raison, leurs modalités doivent rester simples et leur implémentation ne doit pas retarder la mise en œuvre de méthodes plus précises (cf. point suivant). Si cette MCR Trapèze devait être implémentée, nous serions favorables à la 1ère solution d'établissement de la courbe de référence, c'est-à-dire une interpolation entre les mêmes valeurs de référence que celles calculées par l'actuelle méthode RDRC.
- ENGIE serait davantage intéressé par l'implémentation de méthodes moins normatives, plus proches de la réalité :
    - Contrôle des méthodes Prévisions ou Historiques à la maille EDE et non à la maille site de soutirage télérelevé (un pool de Sites peut plus facilement respecter les indicateurs de qualité demandés, or c'est bien l'effacement du pool de sites qui sera visible sur le réseau).
    - Prise de référence basée sur le Programme d'Appel : cette méthode a été évoquée le 10 septembre pour le Mécanisme d'Ajustement. Elle consiste à

permettre la programmation pour le soutirage (valeurs négatives), avec création d'un lien avec une EDP. Nous n'avons que très peu d'éléments sur cette évolution mais nous serions intéressés par une analyse de son applicabilité au NEBCO.